

Canne à Sucre

N°4 - 1er Novembre
au 31 Décembre

2023

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY
(FREDON).
Jacques-Edouard EUGENIE
(FREDON).

Animateurs filière :
Olivier GROLLEAU
(CTCS)

Crédit photo : Centre Technique de la canne à sucre



26,9°C

Sur 26,2°C attendus



+ 7 h



184,4 mm

Sur 158,1 mm attendus



13 km/h

Sur 13,7 km/h habituellement

ADVENTICES

La gestion de l'enherbement a globalement maintenu la pression des adventices sous les 50% de recouvrement.

Prophylaxie :

Pour une meilleure gestion de l'enherbement, ces méthodes mécaniques et manuelles doivent être réalisées avant la formation des graines des adventices.

MALADIES

La pression biotique des maladies reste faible, avec quelques symptômes de rouille brune observés sur la parcelle de Sainte-Marie

RAVAGEURS

La pression biotique des ravageurs est globalement faible. Toutefois, de nombreuses attaques de rats sur la parcelle de Basse-Pointe.

Observations - Réseau d'épidémiosurveillance 2023

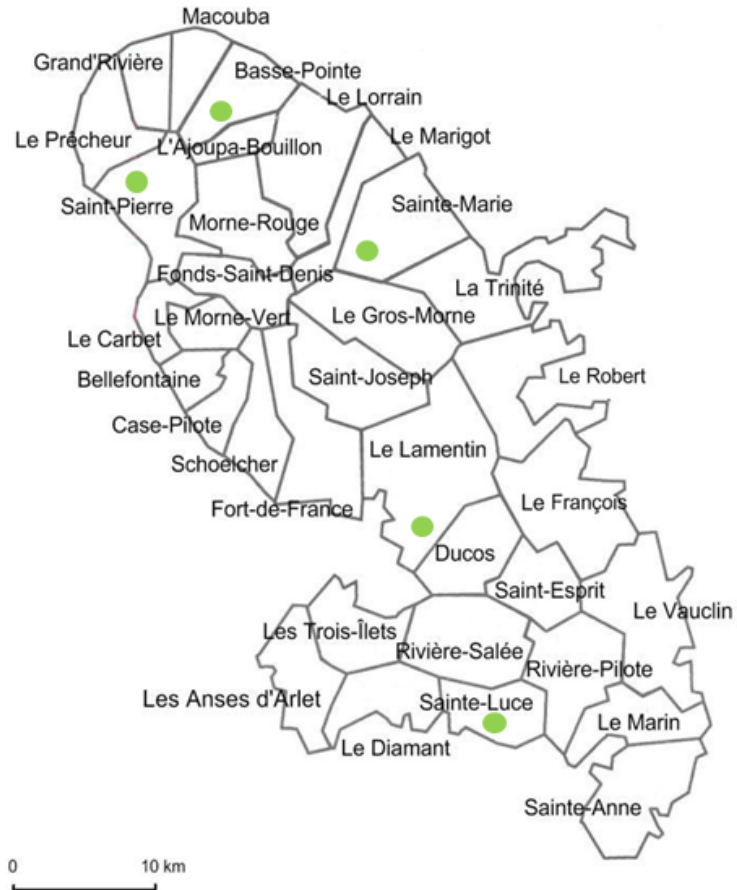
Réseau de surveillance : 5 parcelles

- Lamentin,
- Sainte-Luce,
- Basse-Pointe,
- Sainte-Marie
- Saint-Pierre.

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

ETAT DE LA PARCELLE

La pousse de la canne à la suite de la plantation début septembre 2023 est correct et l'enherbement général de la parcelle est maîtrisé. On considère donc l'état de la parcelle comme correct en novembre et décembre 2023. Malgré la replantation, il subsiste des zones de rétention d'eau, qui pourraient rapidement se transformer en ornières importantes en cas de passage avec des engins lourds en période humide.

INTERVENTIONS

| Date | Opération |
|--------------|--|
| Janvier | Entretien mécanique des bordures et des traces à l'aide d'une épareuse |
| Mars | Fauchage des traces et canaux accessibles autour de la parcelle |
| 27 mars | Récolte |
| Avril – Aout | Destruction souches ancienne plantation, travail du sol, faux semis... |
| Juillet | Reprofilage des canaux |
| 6 septembre | Fertilisation de fond |
| 7 septembre | Plantation |
| 11 septembre | Traitement de prélevé |
| 17 octobre | Recourage |
| Fin octobre | Désherbage total des bordures |
| Mi-novembre | Sarclage - binage mécaniques |
| Mi-décembre | Sarclage – binage mécaniques |



Parcelle mi-novembre



Parcelle fin décembre



Adventices :

Le recouvrement en adventices du champ oscille entre 7 et 30% durant les 2 derniers mois de l'année. L'enherbement est bien maîtrisé dans les inters rangs grâce au passage périodique d'une sarcluse mécanique. En revanche, l'enherbement des rangs reste très problématique. En l'absence de solution phytopharmaceutique, il n'y a plus que l'extirpation manuelle avec des coûts intenable et la difficulté à trouver de la main d'œuvre.

Maladies : RAS

Ravageurs : RAS



Début fermeture canopée fin décembre



Canne en flèches



Canne en flèches



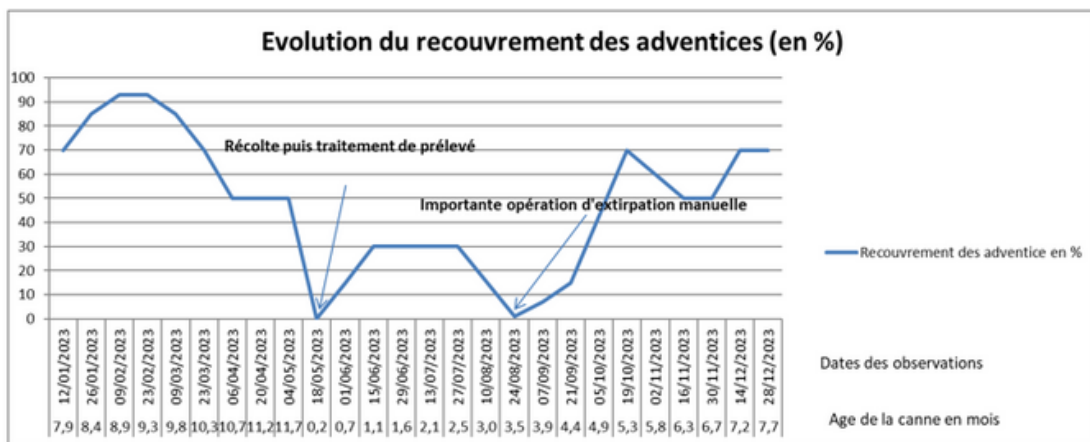
Pression des lianes en décembre

ETAT DE LA PARCELLE

Les cannes ont commencé à flécher. Autrement, pas d'évolution significative de l'état de la parcelle à signaler sur les 2 derniers mois de l'année. Par ailleurs, il a été observé de nombreux manquants au sein des rangs de canne, laissant la place au développement des adventices. Il demeure des zones d'hydromorphie où la culture a du mal à se développer.

INTERVENTIONS

| Date | Opération |
|-------------|--|
| 12 mai | Récolte |
| 15 mai | Traitement de Prélevé |
| 22 juin | Sarclage mécanique des inter rangs |
| 30 juin | Fertilisation |
| 06 juillet | Traitement post levé antidicotylédones |
| Fin juillet | Désherbage total des bordures |
| 21 août | Extirpation manuelle dans les rangs de canne |
| 30 octobre | Traitement totale des bordures et traces |
| 15 novembre | Traitement anti dicotylédones des entrées de rangs |



Adventices :

Le taux de recouvrement observé en octobre 2023 était de 70%. Les deux derniers mois de l'année montrent peu d'évolution du taux, hormis mi-novembre où le taux de recouvrement a baissé à 50%, notamment grâce au traitement anti dicotylédones des entrées de rang. En plus des lianes (majorité de *Merremia aegyptia*) qui couvrent dangereusement les cannes, les espaces vides de la culture de rente ont laissé la place à des touffes de *Panicum maximum* (herbe de Guinée) en graines.

Maladies : RAS

Ravageurs : RAS



Fraîches attaques de rats



Entretien bordures



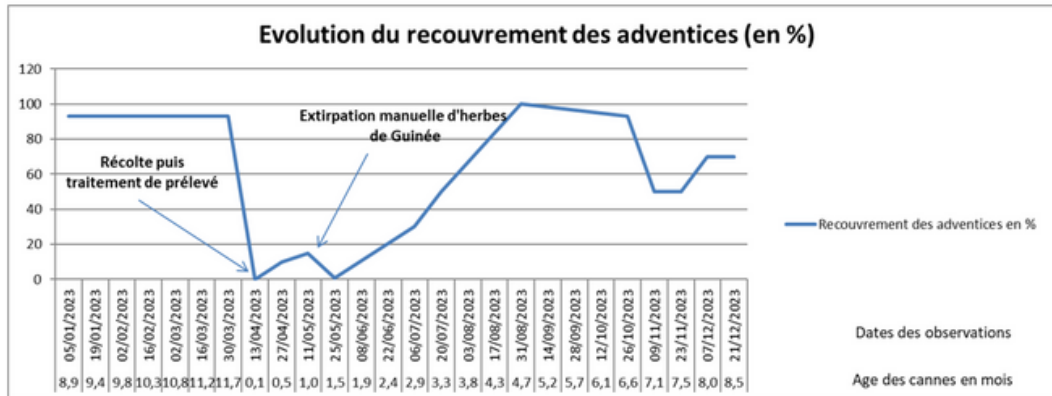
Effet traitement anticotylédones

ETAT DE LA PARCELLE

Sur cette parcelle âgée de 10 ans, le taux d'enherbement est devenu une contrainte majeure pour le développement de la culture de rente. La parcelle sera donc replantée en 2024. De plus, les fréquentes attaques de rongeurs et le phénomène de verse des tiges entraînent une diminution de la quantité et de la qualité des cannes sur la parcelle, mais aussi des difficultés pour effectuer les entretiens et la récolte.

INTERVENTIONS

| Date | Opération |
|---------------------|--|
| Janvier | Gyrobroyage des traces et contours de la parcelle + zone envahie par herbe de Guinée |
| 11 avril | Récolte |
| 20 avril | Fertilisation |
| 28 avril | Traitement de prélevé |
| 15 mai | Extirpation manuelle |
| 16 juin | Traitement de post levé anticotylédones |
| 29 juin | Fertilisation |
| Aout | Traitement des bordures à l'herbicide total |
| Juillet – octobre | Entretien régulier des traces au gyrobroyeur |
| 10 novembre | Traitement des bordures à l'herbicide total |
| 15 novembre | Traitement de post levé anticotylédones des entrées de rangs |
| Novembre - décembre | Entretien des traces au gyrobroyeur |



Adventices :

Les interventions de désherbage en fin d'année ont permis de diminuer le taux de recouvrement des adventices à 50 %. Cependant la parcelle termine l'année avec un taux de 70%, dont les principales espèces adventices sont *Panicum maximum* (herbe de Guinée) et *Pennisetum purpureum* (Herbe éléphant). En dicotylédones, on retrouve *Merremia aegyptia* et *Vigna unguiculata*.

Maladies : RAS

Ravageurs : Nombreuses attaques de rats

Prophylaxie : Entretien régulier des traces et bordures de champ



Entretien canaux début novembre



État canaux fin novembre



État canaux fin décembre

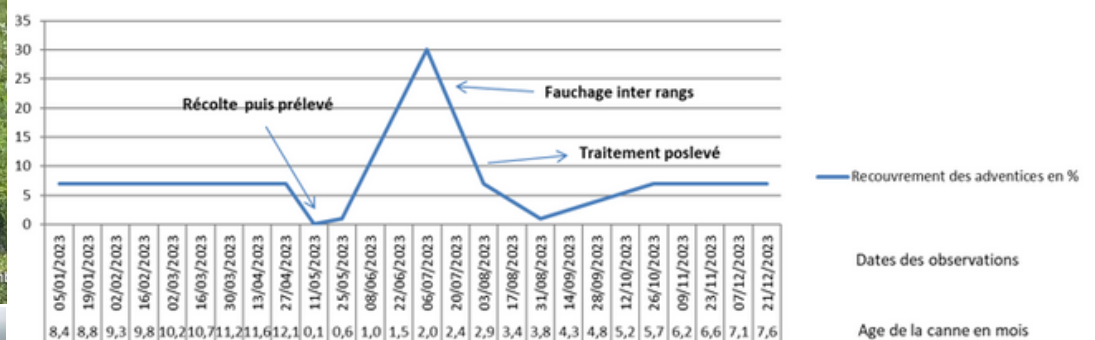
ETAT DE LA PARCELLE

Le champ bénéficie d'une bonne croissance générale malgré son âge. Les canaux et les bordures sont régulièrement entretenus en associant des interventions de fauchage mécanique et des traitements herbicides totaux. Quelques versées de cannes ont provoqué l'apparition de baliveaux.

INTERVENTIONS

| Date | Opération |
|----------------|--|
| 17 janvier | Traitement à l'herbicide des bordures |
| 9 mai | Récolte |
| 15 mai | Traitement de prélevé |
| 20 juillet | Fauchage des inter rangs |
| 31 juillet | Traitement anticotyldones |
| 3 août | Désherbage des bordure et canaux |
| Mi-octobre | Traitement à l'herbicide total des bordures, traces et canaux hors d'eau |
| Début novembre | Entretien canaux |

Evolution du recouvrement des adventices en %



Adventices :

La croissance des herbes de cette parcelle est bien contenue. Le recouvrement reste stable autour de 7% jusqu'à la fin de l'année.

Maladies : Quelques symptômes de rouille brune

Ravageurs : RAS

ETAT DE LA PARCELLE

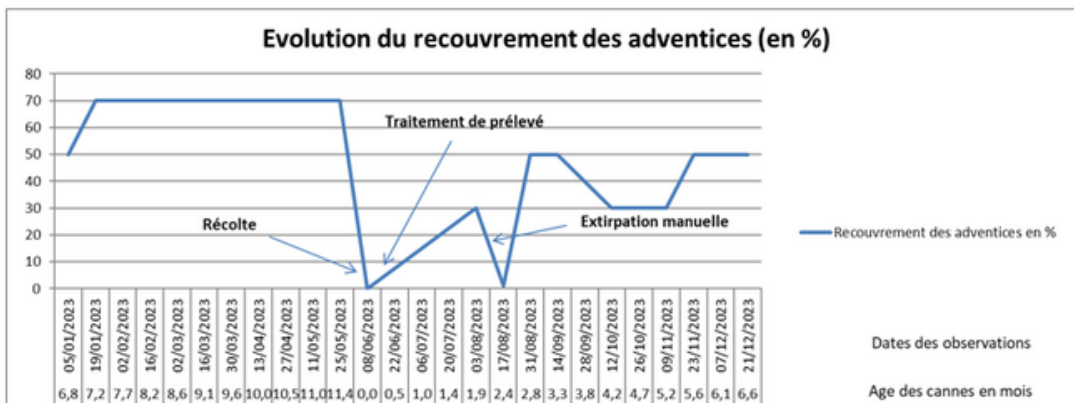
L'état général de la parcelle n'observe pas d'observation notable depuis le mois d'octobre 2023. Le fauchage régulier des adventices avant leur inflorescence au niveau des bordures et traces permet de diminuer les foyers d'infestation.

INTERVENTIONS

| Date | Opération |
|-------------|--|
| Janvier | Traitement de post levé antidiicotylédones |
| Février | Extirpation herbe de Guinée |
| 7 juin | Récolte |
| 12 juin | Epannage de boues de STEP |
| 17 juin | Traitement de prélevé |
| 20 juillet | Fertilisation |
| Mi aout | Extirpation herbe de Guinée |
| Septembre - | Entretien régulier des traces au gyrobroyeur |



Fleurs *Mucuna pruriens*



Adventices :

Il a été observé en décembre 2023 un taux de recouvrement stabilisé à 50%. On trouve *Mucuna pruriens* (Poils à gratter), *Merremia aegyptia* (Pat chatou) et *Panicum maximum* (herbe de Guinée).

Maladies : RAS

Ravageurs : RAS



Gousse *Mucuna pruriens*

Le Borer de la canne à sucre

Description du ravageur

Le borer est un papillon nocturne vivant 72 heures et se disséminant avec le vent. Trois espèces existent en Martinique :

- *Diatraea saccharalis*,
- *Diatraea impersonatella*
- *Diatraea centrella*.

La femelle pond 10 à 50 œufs sur les feuilles de canne à sucre, donnant naissance à des chenilles qui creusent des galeries dans les tiges. Après environ 30 jours, ces chenilles se transforment en chrysalide puis en papillon.

Source : UF/IFAS University of FLORIDA



Diatraea saccharalis

Dégâts

- Perte de jeunes plants
- Galeries dans la canne : perte de poids et porte d'entrée aux champignons



Source : Plantix

B

Méthodes de lutte

Favoriser les auxiliaires introduits avant les années 1980 :

- Mouche de Cuba (*Lixophaga diatraeae*),
- Guêpe d'Asie (*Apanteles flavipes*)
- Mouche d'Amazonie (*Metagonistylum minense*)

Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologiques en culture de canne à sucre](#) (pg 8 ; pg 9)

Dégâts de borer



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

